



TM

Ces symboles qui viennent s'immiscer sur
tous nos supports



®

Que signifient-ils ?



©

EL°K|A
avocats

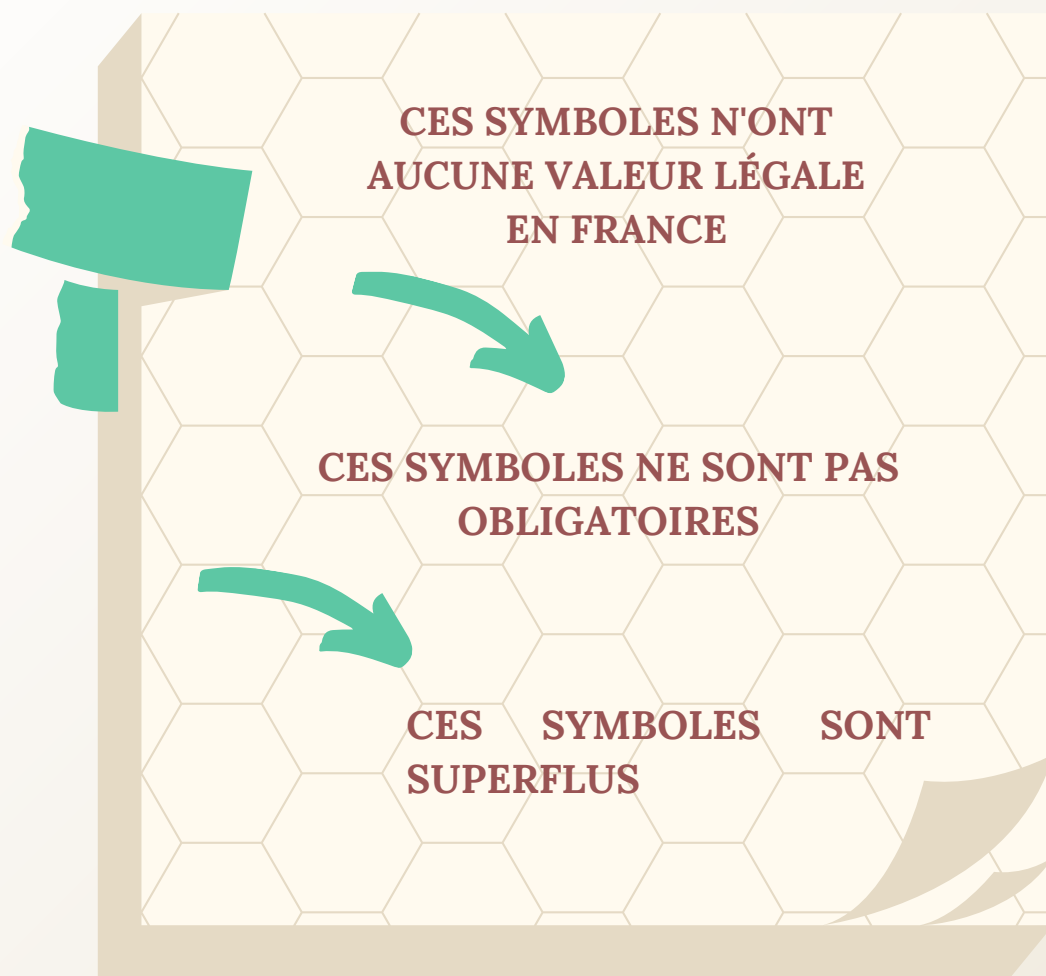
Utilisés dans les pays de Common Law (Etats-Unis, Canada, Australie, RU...), ces symboles ont une signification particulière adaptée à leurs règles

TM = **Trademark**
Ce symbole est apposé à côté d'une marque d'usage, non déposée mais utilisée.

© = **Copyright**
Le Copyright est le système de protection des œuvres littéraires et artistiques en vigueur dans les pays anglo-saxons.

® = **Registered**
Ce symbole est apposé à côté d'une marque qui a été enregistrée

Ont-ils un intérêt en France ?



Pourquoi ?

Des règles différentes en droit des marques

Dans les pays anglosaxons, les droits de marques naissent de l'usage alors qu'en France, vos droits existent lorsque votre marque est enregistrée.

Apposer des mentions d'information comme aux Etats Unis n'est donc pas utile.

> Une vision du droit d'auteur différente

L'usage du signe copyright a une signification précise dans les pays anglo-saxons, aux États-Unis notamment, mais son utilisation en France n'a aucune portée juridique.

Le droit d'auteur naît dès la création de l'oeuvre si celle-ci est originale. Vous n'avez pas besoin d'ajouter la mention ©

Notre conseil

Si vous détenez un site Internet, insérez dans vos conditions d'utilisation une clause relative à la Propriété Intellectuelle en rappelant vos droits (marque/auteur).

